

SESSION DU 16 MAI 2008

L'an deux mille huit, le seize du mois de Mai, le Conseil Municipal s'est réuni en la Maison Commune sur convocation individuelle adressée le vingt neuf du mois d'Avril sous la présidence de Monsieur Raymond BERTHIER, Maire de St-Just-Chaleyssin

Sont présents : (14) MM Raymond BERTHIER, Michel NIVON, Gérard GALLON, Philippe GOYET, David GONCALVES, Raymond BROSSARD, Christiane NABEL, Paul BOUVARD, Isabelle BARJON, Elisabeth SABIO, Christophe RIOU, Murielle MUSTI, Florence BOUVIER, Marguerite BROSSARD

Absente excusée : Jean-Paul MICHAUD, Michel ROCHET, Isabelle SAUGEY-HUGOU, Cécile MURGEAT

Absente : Sylvie PARAS

Secrétaire de la séance : Gérard GALLON

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 AVRIL 2008

Aucune observation n'est formulée sur le compte rendu du 11 Avril 2008. Il est adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE : VIREMENTS DE CREDITS

(R. BERTHIER)

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : dépenses imprévues fonctionnement	9 490,00 €	
D 023 : virement section d'investissement		9 490,00 €
D 2151 - 108 voirie		270 000,00 €
D 27638 Autres établissements publics	130 255,00 €	
R O21 Virement de la section de fonctionnement		9 490,00 €
R 27638 Autres établissements publics		130 255,00 €

TRAVAUX DE VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

(R. BERTHIER) Les travaux d'adduction d'eau sont en cours sur le chemin du Marais : augmentation du diamètre des tuyaux ainsi qu'une protection incendie renforcée. Le Syndicat des Eaux a décidé de réaliser ces travaux en parallèle aux travaux d'assainissement.

Les travaux de la deuxième tranche d'assainissement seront terminés en fin d'année.

ACQUISITION DE 12 m² POUR L'INSTALLATION D'UNE POMPE DE RELEVAGE : ASSAINISSEMENT CHEMIN DU MARAIS

(R. BERTHIER) Vu la volonté du Conseil Municipal d'implanter le réseau collectif d'assainissement sur le chemin du Marais,

Considérant qu'il y a lieu d'acquérir un tènement de 12 m² sur la parcelle cadastrée section ZB, n° 134, au lieu dit « Au Limon » pour l'installation d'une pompe de relevage,

Vu l'accord de Madame FORTAILLIER née DURIEUX Pascale, propriétaire, pour céder gracieusement ces 12 m² de terrain,

Vu le document d'arpentage réalisé par le Cabinet CASSASSOLLES, géomètres-experts, ... / ...

Le Conseil Municipal :

- décide d'acquérir à titre gratuit un tènement de 12 m² sur la parcelle cadastrée section ZB, n° 134, au lieu dit « Au Limon » appartenant à Madame FORTAILLIER née DURIEUX Pascale.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de ce terrain.
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente en l'Etude de Me LECHNER-RESILLOT Virginie de St Georges d'Espéranche.

PARKING EGLISE

(R. BERTHIER) Les travaux sont terminés, reste le traçage au sol à réaliser.

TRAVAUX DE BATIMENTS

(R. BERTHIER) *Gymnase* : Les fondations sont terminées. Les travaux avancent doucement en raison des intempéries et des jours fériés au mois de mai.

En ce qui concerne le financement, cinq banques ont été consultées pour un emprunt de 3 000 000 € Le taux variera en fonction de la durée de remboursement.

COMMISSION SPORTS

(R. BERTHIER) La commission des sports rencontrera les associations sportives le 7 juin, à 10 H afin de faire connaissance avec les nouveaux élus. A cette occasion sera présenté le projet du nouveau gymnase.

La remise des récompenses aux associations sportives aura lieu le 28 juin à 11 H.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

(R. BERTHIER) L'article 1650 du Code général des impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal, et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux. Huit commissaires titulaires ainsi que huit commissaires suppléants sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de noms en nombre double proposé par le Conseil Municipal.

Ont été désignés :

Titulaires : GENIN Clément, ROZIER Maurice, GALLON Eliane, GATTONE Jean, FOUREL Charlotte, AGATHINE Séraphin, ROCHAT Alfred, CHAPIGNAC Marie-Claire, CRESPEAU Alain, GONON Gilbert, KIBLER Charles, ROLLAND Pascal, EYMIN Alphonse, GARDON Denise, LOUVEL Jean-Paul, CHAPAT André

Suppléants : LIOGER Henri, CHEVALLIER Georgette, BONNEFOUX Francis, GENIN Michèle, ETCHEBERRY Guy, CHRISTOPHE Maxime, BERLIET Michel, DURIEUX Paul, JOSSERAND Maurice, GAIVALLET Antonin, GABRIEL Michel, VERNAY Camille, JOANNAN Max, DECRETTE Alain, REVOLAT Jean-Noël, SERVANIN Lucien

PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

(R. BERTHIER) Monsieur BRUNAT Yves a obtenu le permis de construire au lieu dit « Les Mayetières ». Il envisage, sur les conseils de Mr LINAGE de la Sté SOGEDO, de raccorder les eaux usées de sa construction sur le tabouret existant de Madame BRUNAT Mireille. S'agissant d'un tabouret relié à une construction existante, le Conseil Municipal décide de demander une participation pour raccordement au réseau d'assainissement d'un montant de 700 € Cette solution évite ainsi de faire des travaux sous le CD36 dont le revêtement a été refait à neuf.

JOURNEE DE SOLIDARITE

(R. BERTHIER) Monsieur le Maire explique que le législateur a entendu modifier la mise en œuvre de la journée de solidarité instaurée en 2005 pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. ... / ...

Il propose au Conseil Municipal d'instaurer cette journée de solidarité un jour de travail de sept heures précédemment non travaillées, au choix de l'agent, à l'exception des jours de congés annuels. Sauf décision expresse de l'Assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du Comité Technique Paritaire, ces dispositions seront reconduites d'année en année.

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

(R. BERTHIER) Le diagnostic assainissement n'a pas eu lieu le 12 mai dernier. Il sera réalisé par la SOGEDO sur tout le réseau entre le 10 et 12 juin prochain. La population sera informée par voie de presse.

SECURITE ROUTIERE

(R. BERTHIER) Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé à Monsieur le Chef du service aménagement du Conseil Général par le collectif des riverains du CD 36 concernant le refus d'aménagement de ralentisseur à l'entrée de l'agglomération.

CCCND : PREPARATION DE L'ELECTION DES MEMBRES DE COMMISSIONS A LA CCCND

(R. BERTHIER) Afin de pouvoir procéder à l'élection des membres des commissions de la CCCND, il y a lieu de proposer des élus dans chaque commission.

Ont été retenus dans les commissions :

- ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT : BERTHIER Raymond, BROSSARD Marguerite
- AMENAGEMENT ET HABITAT : BERTHIER Raymond, RIOU Christophe, GALLON Gérard
- ENVIRONNEMENT ET RURALITE : MICHAUD Jean-Paul, BOUVARD Paul, BOUVIER Florence
- CULTURE ET ANIMATION : RIOU Christophe
- POINT INFORMATION JEUNESSE, INSERTION ET EMPLOI : SABIO Elisabeth
- SOLIDARITE ET SERVICES A LA PERSONNE : GALLON Gérard
- ENFANCE ET JEUNESSE : BERTHIER Raymond, BARJON Isabelle, HUGOU Isabelle
- TRANSPORTS COLLECTIFS ET A LA DEMANDE : BOUVARD Paul, GALLON Gérard
- NOUVELLES COMPETENCES TRANSFERABLES : BERTHIER Raymond
- FINANCES ET FISCALITE : RIOU Christophe
- COMMUNICATION ET INFORMATION : BOUVIER Florence
- EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – CLECT : BERTHIER Raymond

SE 38

(R. BERTHIER) Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des activités du Syndicat d'Electricité du département suite aux séances des 25 février et 3 mars. Les rapports sont mis à la disposition de toutes les personnes qui désirent les consulter.

PARFER

(R. BERTHIER) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des prochaines réunions publiques concernant le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise. Elles auront lieu le 30 mai, à 20 H au gymnase de LUZINAY, et le 6 juin, à 20 H au 1000 Club de CHUZELLES.

JACHERE FLEURIE

(R. BERTHIER) Monsieur le Maire demande à Monsieur GOYET Philippe de se rapprocher de Monsieur MICHAUD Jean-Paul pour programmer l'ensemencement en jachère fleurie du terrain derrière le Skate-Park. La Société Charly Nature sera chargée de réaliser les travaux de semis. Un parking ainsi qu'un parcours de santé sont en cours d'aménagement.

... / ...

SECURITE ROUTIERE

(R. BERTHIER) Le Conseil Municipal rappelle sa volonté d'interdire le transit des poids lourds sur le CD 36 dans la vallée de la Sévenne. Monsieur le Sous-Préfet en sera de nouveau avisé.

PLAN LOCAL D'URBANISME

(R. BERTHIER) Une réunion de travail a eu lieu en mairie en présence de Monsieur RAPIN, architecte urbaniste. Toutes les modifications ont été apportées. Le dossier a été complété par l'étude de l'ADASEA et le rapport de captage de la société DANONE. Toutes les remarques ont été levées. Les consignes sont très strictes vis-à-vis de l'administration centrale. Il faut faire le choix dans la programmation de logements : soit du locatif ou mixage locatif/accession à la propriété.

INSTALLATION D'UN VETERINAIRE SUR LA COMMUNE

(R. BERTHIER) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'un vétérinaire sur la commune. En effet, un vétérinaire envisage de s'installer dans la zone industrielle « les Verchères », dans l'ancien bâtiment TMG.

SERVICE A DOMICILE : PORTAGE DE REPAS

(R. BERTHIER) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le service de repas à domicile doit être revu pour l'application des normes sanitaires. Une étude sera faite dans les jours qui suivent. Les membres du CCAS se réuniront pour en débattre.

PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 juin 2008

URBANISME

(R. BERTHIER) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un permis de construire a été délivré le 1^{er} juin 2006 à Mr et Mme BARBARIT pour l'aménagement de deux logements dans des dépendances agricoles. Aujourd'hui ces logements sont en vente créant trois lots de 160 m² donc un lotissement. Le transfert de permis de construire ne sera pas autorisé.

TOUR DE TABLE

Mr BOUVARD Paul

Sécurité : le carrefour du chemin de l'église et de l'impasse des sources est dangereux. Un aménagement serait nécessaire pour la sécurité des usagers de la route.

De l'éclairage public est demandé sur le chemin de l'église entre l'habitation de Mr GAIVALLET Raphaël et le croisement de l'impasse des sources. Une étude d'éclairage sera faite. Il faut savoir s'il y a suffisamment de supports.

Monsieur BOUVARD fait remarquer que le prix de l'eau est passé de 1,10 € à 1,38 € le mètre cube. La société SOGEDO sera consultée pour connaître la raison.

Mme BOUVIER Florence

Propreté du Skate-Park : Le Skate-Park est jonché de détritus. Pour le bien de tout le monde, cet espace sera nettoyé très prochainement et une poubelle sera installée.

Mme BARJON Isabelle

Journée de nettoyage : Elle n'aura pas lieu cette année sur notre commune.

Mr BROSSARD Raymond

Local poubelles : Des tuiles sont cassées sur le local des poubelles au clos Moudru. Leur remplacement est prévu au plus tôt.

Mme SABIO Elisabeth

Assainissement – test fumigène : Le test par la fumée du réseau d'assainissement collectif pour vérifier la conformité des branchements n'a pas eu lieu. Il sera fait courant juin.

L'herbe a poussé le long des routes. L'élagage devient urgent. L'entreprise doit entreprendre les travaux début juin.

Mme MUSTI Murielle

Sécurité du gymnase : la porte d'entrée du gymnase était grande ouverte vendredi soir 9 Mai (20 heures). Il serait bon de reprendre les cadres des deux portes sur le côté du gymnase. Cela sera vu avec Mr ROCHET, responsable des bâtiments.

Ecole : Les classes de CM1 et CM2 partent à AUTRANS une semaine. Les enfants visiteront le musée de la résistance en route.

Mme NABEL Christiane

Limiteur acoustique : L'installation d'un limiteur acoustique dans la grande salle de la Maison pour Tous a été prévue au budget primitif. Sa mise en place est imminente.

Mr GALLON Gérard

MAPA : Monsieur GALLON Gérard est désigné pour représenter la commune au Conseil d'Administration de la MAPA.

Collège d'Heyrieux : Malgré les interventions, aucune suite n'a eu lieu pour les dégradations subies par des fuites d'eau provenant de la toiture du collège d'Heyrieux. Un courrier sera adressé à Monsieur le Président du Conseil Général avec copie à Mr Bernard SAUGEY, conseiller général, Mme Martine CHASTAGNARET, Présidente du Syndicat Intercommunal du Collège Jacques Prévert, Monsieur Michel NIVON, Président de la CCCND.

Téléalarme : 24 appareils ont été posés sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, n'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 23 H 30.